



SUITES AU RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA COMMISSION

**Évaluation de l'application de la politique
institutionnelle d'évaluation des apprentissages**

du Campus Notre-Dame-de-Foy

Décembre 2015

Québec, le 18 janvier 2016

Monsieur Guy Dufour
Directeur général
Campus Notre-Dame-de-Foy
5000, rue Clément-Lockquell
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 1B3

**Objet : Suivi au rapport d'évaluation de l'application de la Politique
institutionnelle d'évaluation des apprentissages**

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa séance du 16 décembre 2015, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné les résultats des travaux menés par le Campus Notre-Dame-de-Foy à la suite de l'évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA).

Dans son rapport d'évaluation publié en août 2010, la Commission recommandait au Collège de s'assurer que les épreuves finales de cours permettent de mesurer l'atteinte individuelle des objectifs visés selon les standards. Le Collège a fait parvenir un échantillon représentatif de 24 cours de la formation continue, technique, préuniversitaire et générale. Pour chacun des cours, le Collège a transmis l'épreuve finale, le plan de cours, le plan-cadre le cas échéant, ainsi qu'une grille d'appréciation faisant état de la conformité des évaluations finales de cours à la PIEA. L'analyse de l'échantillon a permis à la Commission de constater qu'à l'exception d'une évaluation finale de cours, toutes les autres évaluations finale de cours sont de type synthèse, qu'elles sont en adéquation avec la ou les compétences du cours, qu'elles ont une pondération suffisante, que leur niveau de difficulté est suffisant pour rendre compte de la maîtrise de la ou des compétences du cours et qu'elles permettent à l'étudiant de démontrer qu'il maîtrise la ou les compétences de façon individuelle. La Commission estime que les suites données par le Collège sont satisfaisantes et, conséquemment, elle lève la recommandation émise dans son rapport d'évaluation.

La Commission tient à souligner le travail accompli par le Collège pour assurer la qualité de l'évaluation de ses apprentissages.

Veillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Internet de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Original signé

Céline Durand

c. c. M^{me} Ghislaine Picard, directrice des études